



Chers parents,

Par ce courrier, nous vous rappelons que la journée de formation du **19 janvier est annulée** (= cours normaux pour tous). Nous avons programmé une nouvelle journée en date du lundi 1^{er} mars (= congé pour tous les élèves).

Nous vous informons également que la Galipette n'organisera pas de garderie le 26 février et le 1^{er} mars, ni le matin, ni le soir. Dès lors, le vendredi 26 février la garderie sera organisée par nos soins, attention pour le 1^{er} mars, aucune garderie n'est organisée.

Si cela vous intéresse, merci de compléter le talon-réponse ci-dessous et de le remettre à l'enseignant pour le 12 février, SVP. Madame Cember et Monsieur Juan assureront la garderie pour les élèves inscrits (cf. talon). **L'inscription est importante**, elle nous donne une idée du nombre d'enfants qui viendront à la garderie. L'encadrement de 15 – 30 ou 45 enfants nécessite des ressources différentes. Pour la sécurité des enfants, merci !

En vous remerciant de la confiance que vous témoignez envers l'établissement, nous vous prions de croire en notre entier dévouement.

La Direction et l'équipe éducative

.....
Inscription préalable obligatoire « Garderie par l'école », merci.

Nom + Prénom : Classe :

	Matin (1,50€)	Après-midi (1,50€)
Vendredi 26 février		

Je mets la somme de € dans une enveloppe avec le nom et la classe de l'enfant.